

Article 31 du Règlement

cal s'engage à effectuer ses activités dans un milieu sûr, sain et sans danger pour l'environnement. D'ailleurs, l'initiative vient s'ajouter au programme de 55 millions de dollars d'une durée de dix ans, à l'égard d'une série de projets écologiques concernant cette succursale de Sarnia.

Dow Chemical s'est engagée également à dépenser 10 millions de dollars de plus pour financer 25 autres projets écologiques à Sarnia. Son principal objectif: faire en sorte que ses usines n'aient aucun contact direct avec la rivière Saint-Clair, éliminant pratiquement toute possibilité de déversements et de décharges de polluants dans cette rivière.

Je félicite Dow Chemical de faire preuve d'autant de constance pour parvenir à l'excellence écologique et de tenir ainsi sa promesse de ne pas nuire à l'environnement. J'encourage fortement les autres entreprises privées et les organismes publics à faire preuve d'autant de respect pour notre plus précieuse ressource, l'environnement.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, les réserves indiennes du Manitoba sont en crise. Au cours de la dernière année, quatre jeunes enfants ont péri dans des incendies résidentiels, dont deux dans des réserves situées dans ma circonscription. Ce qui est encore plus tragique, c'est que, dans chaque cas, il y avait dans la réserve un camion de pompiers qui ne fonctionnait pas pour une raison ou pour une autre.

Il faut prendre des mesures pour empêcher d'autres pertes de vie. Les bandes devraient encourager leurs membres à inspecter leurs foyers au moins une fois par année. Le ministère des Affaires indiennes ne semble pas capable de régler le problème. J'exhorte le ministre des Affaires indiennes à s'assurer le concours de spécialistes privés de l'extérieur pour exécuter le travail que son ministère semble incapable d'accomplir.

* * *

LES PÊCHES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministre fédéral des Pêches aurait dit en fin de semaine au sujet du secteur des pêches de la côte est: «Certains pêcheurs font plus de 100 000 \$ par année. On ne le croirait certes pas à les entendre se lamenter.»

Le ministre a-t-il vraiment dit cela? Est-ce là ce qu'il croit? Ne se préoccupe-t-il pas des 1 500 travailleurs de la National Sea qui ont perdu leur emploi la semaine dernière? Ne se préoccupe-t-il pas des mises à pied qui

risquent d'avoir lieu à la Fishery Products International? Ne se préoccupe-t-il pas des réductions marquées du total des prises admissibles dans la région de l'Atlantique? Ne se préoccupe-t-il pas des restrictions américaines sur le homard? Ne se préoccupe-t-il pas des contingents européens dans nos eaux, qui sont trois fois supérieurs à ce que nous avons proposé?

Si tout cela laisse le ministre indifférent, il n'est pas à sa place au ministère des Pêches.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, j'ai informé la Chambre de la décision de Postes Canada de fermer avant Noël le comptoir postal de McKernan dans ma circonscription.

La société soutenait qu'elle fermerait le comptoir chez Maurice Pharmacy à moins que le nouveau propriétaire, Eugene Barabash, ne consente à racheter une concession pour environ 40 000 \$, ce qui lui était impossible étant donné qu'il venait d'acheter la pharmacie.

Depuis, Postes Canada a prouvé qu'elle peut aussi avoir un cœur. Après de longues négociations avec M. Barabash, les représentants de la société ont décidé de ne pas fermer le comptoir qui sert la collectivité depuis 20 ans.

Je voudrais faire l'éloge de Postes Canada pour avoir répondu aux préoccupations des gens de la région et prouvé qu'elle se soucie des besoins de ses clients. Je voudrais également louer les gens de McKernan qui se sont entraînés pour éviter la fermeture du comptoir chez Maurice Pharmacy. Nous devrions tous admirer leur détermination. Joyeux Noël, McKernan!

* * *

LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Vendredi dernier, monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor a annoncé son intention d'imposer des frais d'administration de 3 p. 100 sur toutes les demandes de prêt aux étudiants qui seraient examinées l'année prochaine.

• (1410)

En plein XX^e siècle, les étudiants doivent encore assumer les frais supplémentaires que le gouvernement juge si fréquemment nécessaire de leur imposer, grugeant ainsi les maigres ressources dont ils disposent. Certains d'entre eux devront renoncer à la perspective de s'inscrire dans des maisons d'enseignement postsecondaire, car ils ne se croient plus capables d'affronter à la fois les frais d'administration du Conseil du Trésor sur les prêts aux étudiants, la TPS du ministère des Finances et